Paris, le 10/04/2018



L'administrateur général des données remet son 2^e rapport « La donnée comme infrastructure essentielle »



L'administrateur général des données (AGD), Henri Verdier, a remis ce mardi 10 avril son rapport 2016-2017, intitulé « La donnée comme infrastructure essentielle », au secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi.

Dans son rapport, il y dresse un **état des lieux des pratiques des administrations** en matière de production, de circulation et d'exploitation des données, et relève les **progrès accomplis** depuis le rapport précédent.

Il présente des **retours d'expérience** d'utilisation de la donnée dans le domaine de la lutte contre le chômage, de l'aide aux entreprises et de l'aide à la décision pour les forces de sécurité intérieure.

Pour aller encore plus loin dans l'exploitation du potentiel de la donnée, il est nécessaire d'en garantir la qualité et la meilleure circulation. C'est pourquoi le rapport de l'AGD prône la **création** d'une infrastructure de la donnée, devenue aujourd'hui essentielle, au même titre qu'un réseau de transports, d'énergie ou de télécommunications. Il s'appuie pour ce faire sur une analyse comparée des approches de plusieurs pays européens (Royaume-Uni, Danemark, Estonie) en termes de cadre juridique, technique et économique.

Pour conclure, le rapport présente la feuille de route pour les deux prochaines années. Outre la poursuite de la mise à disposition des données et des infrastructures, elle prévoit notamment le renforcement du réseau des administrateurs ministériels des données et le développement d'une expertise en matière d'intelligence artificielle pour faire monter en puissance le rôle de l'État dans le paysage des données. Les récentes annonces du président de la République concrétisent déjà certaines de ces recommandations.



>> Consulter le rapport 2016-2017 de l'administrateur général des données « La donnée comme infrastructure essentielle »

L'administrateur général des données en bref

La donnée est devenue un outil un outil indispensable à la transformation de l'action publique. Placé sous l'autorité du Premier ministre, l'administrateur général des données (AGD), a pour rôle de créer les conditions pour que l'État maîtrise ses données, les utilise à bon escient, les partage et en exploite toute la richesse dans le pilotage de ses politiques publiques.

Henri Verdier, directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'État, occupe cette fonction depuis sa création en 2014.

